

COMMUNIQUE DE PRESSE

ACCUEIL, HÉBERGEMENT D'URGENCE DES DEMANDEURS D'ASILE

Depuis le mois de juillet, 25 ménages sont arrivés dans le Gers pour demander l'asile, soit 78 personnes (17 personnes étaient arrivées sur la même période en 2011).

Pour assurer l'accueil et l'hébergement de ces personnes, l'Etat finance 3 associations :

- France Terre d'Asile qui gère un Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) de 50 places pour 11 familles,
- REGAR et Louise de Marillac qui disposent de places d'Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile (ou HUDA), 10 pour des familles, 2 pour des personnes isolées.

Le CADA accueille, héberge, instruit les dossiers des demandeurs d'asile durant toute la procédure, soit en moyenne 20 à 24 mois. Actuellement les logements sont tous occupés et aucune sortie n'est envisagée avant mi janvier 2013.

Compte tenu du manque de places en CADA, il était indispensable de créer une structure spécifique pour l'accueil des demandeurs d'asile. Etienne GUÉPRATTE, Préfet du Gers, a obtenu des crédits complémentaires qui ont permis de créer en mai 2012, les places d'HUDA. Elles sont toutes occupées.

Malgré cette augmentation du nombre de places d'hébergement, l'accroissement des arrivées depuis l'été ne permet pas de faire face aux demandes.

Le Préfet a donc du faire appel à tous les partenaires pour trouver des solutions : conseil général, associations caritatives. Il tient à souligner la solidarité départementale car chacun a répondu à cette sollicitation.

Actuellement, outre les 18 ménages en CADA ou HUDA :

- 2 familles sont hébergées par la Maison Départementale Enfance Famille
- 1 famille par Emmaüs
- 5 familles sont hébergées dans un camping dans des chalets
- 2 familles sont sur un hébergement d'urgence hors Auch
- 3 sont à l'hôtel.
-

Tous les dispositifs sont occupés, aucun autre hébergement n'est possible.

En conséquence, 6 familles (23 personnes) et 4 personnes isolées ne sont pas hébergées sur une structure dont 4 ménages arrivées cette semaine.

Le Préfet du Gers souhaite faire appel aux représentants des communautés concernées pour qu'ils puissent intervenir et aider à trouver des solutions.